



Association des Piégeurs Agréés du  
Nord Et des Gardes Assermentés.  
Agréée au Titre de la Protection de  
l'Environnement

855 rue du Ghien  
59310 BEUVRY LA FORET

Téléphone : 03.20.61.89.14

Mail : [pierrebonte@orange.fr](mailto:pierrebonte@orange.fr)

Site Web : [www.apanga.fr](http://www.apanga.fr)

## DECLARATION TRIENNALE DE REGULATION PAR PIEGEAGE DES ESPECES CLASSEES NUISIBLES Du 01/07 2023 au 30/06/2026

Selon l'article 11 de l'arrêté ministériel du 29 JANVIER 2007 en application de l'article L.427-8 du code de l'environnement  
Modifié par Arrêté du 28 juin 2016 - art. 1

JE SOUSSIGNE : (Nom, Prénom)..... COUSIN HERVÉ

ADRESSE : 22 Rue des marlières

Code postal : 59530 ..... COMMUNE : Beaudignies

Propriétaire  Possesseur du droit de destruction  Expéditeur  Piégeur

Déclare : Piéger  Faire piéger  Les espèces figurant sur la liste départementale des  
espèces classées nuisibles et conformément à la réglementation en vigueur.

Les pièges seront tendus sur la commune de Beumerain

Par Mr : COUSIN HERVÉ ..... Piégeur agréé sous N° .....

Demeurant à Beaudignies

Par Mr : COUSIN BERNARD ..... Piégeur agréé sous N° .....

Demeurant à Beumerain 328 Rue du Bois froissant

Par Mme : ..... Piégeur agréé sous N° .....

Demeurant à .....

Fait en 2 exemplaires à : Beumerain

(1) Exemplaire pour le Maire (2) Exemplaire pour le déclarant

Signature du déclarant :

Yvan BRUNIAU  
Maire



Le Maire de la commune en est prévenu le jour de la signature  
Il en remet un exemplaire au déclarant.  
Afin de pouvoir en exemplaire pour avoir accès à la déclaration  
cette déclaration ne s'applique pas en cas de double signature  
d'un même déclarant. Téléphone : 03 20 61 89 14